

CERTIFICATION

# Additif au Référentiel de certification



QB 23 : « Isolant en  
polyuréthane projeté in situ »



N° d'identification : QB 23

N° de révision : 06

Additif n° 01, approuvé par la Direction Technique du CSTB le : 04/12/2023

Date de mise en application : 04/12/2023

**Additif n°01 au Référentiel de certification QB 23 révision : 06  
Isolant en polyuréthane projeté in situ**

---



Le présent additif n°01 précise de nouvelles dispositions applicables au référentiel de certification QB23 « Isolant en polyuréthane projeté in situ » révision n°06. Il définit les modalités de transition relatives à une évolution du référentiel.

Il a été approuvé par la Direction Technique du CSTB le 04/12/2023

et il est applicable à compter du 04/12/2023.

**MODIFICATIONS APORTEES PAR L'ADDITIF AU REFERENTIEL DE CERTIFICATION  
QB 23 « Isolant en polyuréthane projeté in situ » révision 06 :**

<b>Partie modifiée</b>	<b>Nature de la modification effectuée</b>
Nouveau document	- Ajout d'un paragraphe et d'un synoptique de gestion des transitions de référentiel

**GESTION DES TRANSITIONS DU REFERENTIEL**

Lors d'une révision du référentiel pouvant impacter la performance du produit (évolution des caractéristiques certifiées et/ou des modes d'évaluation), la gestion des transitions doit être mise en place. Elle est réalisée selon le schéma suivant :

